



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE
Département des Bouches-du-Rhône



~ Avis ~

LE MAIRE INFORME LA POPULATION QUE LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA LE :
Mercredi 6 juillet 2022
à 18h00

Le Conseil Municipal sera filmé et retransmis en direct en Facebook Live.
Le lien sera publié sur le site de la commune

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2022,
- Présentation des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

- ✓ Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2022
- ✓ Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité Social Territorial (CST)
- ✓ Adhésion au groupement de commandes porté par le Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône (SMED) pour l'achat d'énergie et de travaux, fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique
- ✓ Signature d'une convention avec la Métropole Aix Marseille Provence - pour l'utilisation du portail « Guichet Unique » dans le cadre de la dématérialisation des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)
- ✓ Prolongation de la convention assistance maîtrise d'ouvrage - Accompagnement en instruction du droit des sols
- ✓ Délégation de pouvoir - Demande d'autorisation de défrichement de la parcelle AW 199 (anciennement AW 298)
- ✓ Entrée de Marignane au capital de la Soleam
- ✓ Nouvelle école - Signature de la convention de mandat avec la SOLEAM
- ✓ Actualisation du règlement intérieur du multi accueil municipal (Crèche le cabanon des Pitchouns)
- ✓ Actualisation du règlement intérieur de la restauration scolaire et nouvelle tarification des repas
- ✓ Approbation de la charte d'engagement du Projet Alimentaire Territorial
- ✓ Rapport annuel technique et financier de la société Sodexo
- ✓ Participation financière de la commune aux transports scolaires des étudiants, stagiaires de la formation professionnelle, apprentis ou service civique de moins de 26 ans
- ✓ Convention d'occupation des locaux entre la commune de Roquefort-la Bédoule et le département des Bouches-du-Rhône en vue de la tenue de permanences sociales

- ✓ Affiché le **29 juin 2022**

Le Maire,
Marc DEL GRAZIA

